

SAISON : -----/-----

## FICHE D'ADHERENT

PHOTO

**Coordonnées de l'adhérent :**

**Nom :** -----

**Prénom :** -----

**Date de naissance :** -----

**Coordonnées du responsable légal :**

**Nom du représentant légal :** [Père] [Mère] [Autre]

Prénom : -----

Adresse : -----

-----

-----

Code Postal : -----

Ville : -----

Téléphone : [Fixe] -----

[Portable] -----

E-Mail : -----

**Personne à prévenir en cas d'accident :**

Nom -----

Tél. : -----

**N° Licence :** -----

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) M.....  
autorise, l'éducateur sportif ou un dirigeant à prendre toute  
décision qu'il jugera nécessaire pour faire face à une  
situation d'urgence.

Je l'autorise à faire évacuer mon enfant vers la structure médicale  
la plus proche et la plus appropriée.

NB: En cas de refus merci de nous préciser la procédure à adopter

Le

Signature

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du club de judo de  
Port La nouvelle.

Le

Signature

Droit à l'image. J'autorise que mon enfant soit photographié ou filmé dans  
le cadre des activités de judo.

Le

Signature

# Code Moral du Judo

## **LA POLITESSE**

c'est le respect d'autrui

## **LE COURAGE**

c'est de faire ce qui est juste

## **LA SINCERITE**

c'est s'exprimer sans déguiser sa pensée

## **L'HONNEUR**

c'est d'être fidèle à la parole donnée

## **LA MODESTIE**

c'est de parler de soi-même sans orgueil

## **LE RESPECT**

sans respect aucune confiance ne peut naître

## **LE CONTRÔLE DE SOI**

c'est de savoir se taire lorsque monte la colère

## **L'AMITIE**

c'est le plus pur des sentiments humains



# Saison 2010 - 2011



## **HORAIRES :**

### **Mardi :**

17H45 à 18H30 Judo Découverte  
18H30 à 19H30: Moyens 19h30 à 21h00  
19H30 à 20H15: Taiso Self Défense  
20H00 à 21H00: Judo Grands à partir de Benjamins

### **Samedi :**

10H00 à 11H00: Section petit  
11H00 à 12H00 Judo Grands A partir de Benjamins

## **Les cours sont dispensés par :**

Alex LEQUEVAQUES ...Ceinture Noire 4°dan, Brevet d'état  
Marlène DHOMS.....Ceinture Noire 2ième dan Brevet d'Etat

## COMITE DIRECTEUR

**PRESIDENT** : .....Guy DHOMS  
**VICE PRESIDENT** : ..... Stéphane CONNAN  
**SECRETARE** : ..... Marie VIDAL  
**TRESORIERE** : ..... Martine DHOMS

### **Membres :**

Solange PECH (secrétaire adjointe)  
Marlène BEGUE (trésorière adjointe)  
Anne-Marie FRAISSE: (déplacement)  
Lionel MEUNIER (Photographe)  
Céline LLAONETA

### **Commission:**

Communication: Agnès LEROUX

### ■ **SECTION JUDO / JU-JITSU**

\* Baby : 4-5 ans

\* Moyens : 6-7-8-9 ans [mini poussins/poussins]

\* Adultes-Ados : à partir de 10ans

### ■ **COTISATIONS**

- Licence : 33,00€

- Judo

▶▶▶ Pour 2H00 de cours : les Mardi et Samedi

1 Licencié : 150,00€ [ou 50,00€ X 3]

2 Licenciés : 270,00€ [ou 90,00€ X 3]

3 Licenciés : 360,00€ [ou 120,00€ X 3]

▶▶▶ Pour 1H00 de cours : 33,00€ X 3 - (préciser le jour choisi)

Baby Judo : 25€ par trimestre pour  $\frac{3}{4}$  d'heure de cours

- Le passeport (8,00€) est fortement conseillé à partir des  
« poussins » et devient obligatoire pour les compétitions officielles.

- La cotisation est due pour chaque période pour laquelle le judoka  
s'est inscrit et ce même en cas d'absence, tout trimestre débuté est dû.

## **REGLEMENT INTERIEUR**

■ Le dojo est un lieu d'étude et de travail .

Une attitude de sérieux et de respect (salut avant le début et à la fin des cours - vocabulaire correct) est nécessaire aux progrès .

■ Les judokas devons être assidus et ponctuels. Un contrôle des présences sera fait à chaque cours.

■ Les parents qui désirent assister au cours de leur enfant ne doivent pas le perturber ni intervenir pendant celui-ci.

■ Respect du code moral du judoka : La politesse, le courage, la sincérité, l'honneur, la modestie, le respect, (notamment d'autrui, des horaires et du lieu d'entraînement), le contrôle de soi, l'amitié.

■ Le kimono est obligatoire à chaque entraînement.

Il est interdit de se déplacer pieds nus en dehors du tatami (il est conseillé d'avoir 1 paire de chaussons ou tongs ou « zoris »).

Il est interdit de porter des bijoux ou montre lors de la pratique du judo.

Les cheveux seront attachés. Les ongles seront coupés.

■ Un certificat médical est à fournir à l'inscription.

■ Le passeport sportif est une véritable carte d'identité du judoka.

Il doit comporter le tampon du médecin avec la mention « apte à la compétition » si le judoka désire participer à une compétition ou animation.

■ La licence FFJDA est obligatoire pour la pratique du judo.

■ Le club décline toute responsabilité en cas de vol.